

Colloque national

Citoyenneté et développement durable

*habitants, élus et professionnels,
acteurs de la ville de demain*

organisé par la Ville d'Echirolles et
Rhônealpénergie-Environnement

le Vendredi 23 mai 2003

.....



**Synthèse
juin 2003**

.....



Sommaire

Introduction de Renzo Sulli	3
Allocution de Christian Labie	5
Présentation des expériences des collectivités territoriales	6
Première table ronde : Le développement durable, nouveau levier de participation des acteurs du territoire	11
Deuxième table ronde : Mise en oeuvre et exigences de la participation dans le cadre d'une démarche de développement durable	21
Le point de vue de François Guery	29
Conclusion de Renzo Sulli	30

Introduction

Renzo SULLI

Maire d'Echirolles, conseiller général de l'Isère

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, Mesdames et Messieurs.

C'est avec plaisir que je vous accueille à Echirolles pour notre colloque national « citoyenneté et développement durable », organisé par notre ville et Rhônaldéveloppement-Environnement. Je suis très sensible au fait que 180 participants et 50 villes aient répondu à notre invitation. Cela prouve à quel point les questions de la citoyenneté et du développement durable interpellent les acteurs locaux. Il s'agit aujourd'hui de réfléchir ensemble à tout ce qui peut nous préoccuper dans notre vie quotidienne, dès lors que l'intérêt général est en jeu.

Echirolles n'a pas inscrit l'environnement humain dans son projet de ville par effet de mode, mais parce que le temps presse. Allons-nous continuer à développer les activités humaines sans tenir compte des inégalités sociales et de l'avenir de notre planète ? Allons-nous au contraire inventer et imposer de nouveaux modes de développement qui respectent les milieux naturels, préservent les ressources, maîtrisent les risques du progrès et répondent aux besoins humains ?

Parce que l'avenir de nos enfants est en jeu, nous voulons privilégier la vie au quotidien dans notre quartier, dans notre rue, pour la qualité de vie de chacun et de tous. Notre objectif est de construire un projet citoyen, car il ne peut y avoir de développement durable sans citoyenneté et essor de la démocratie. Nous voulons favoriser l'exercice de la citoyenneté, afin que chacun devienne acteur à part entière de l'avenir de sa ville, et par extension, de la planète. Nous devons penser globalement et agir localement. Il nous a donc paru naturel de juxtaposer le vocable citoyenneté et développement durable. Bien évidemment, le développement de la citoyenneté implique de développer une communication attrayante, attractive et participative, d'où la création d'un journal de la concertation que nous avons appelé « Cité-Citoyen », véritable outil au service de la parole des habitants, l'enjeu de notre action étant de susciter l'intérêt et l'implication la plus régulière possible des citoyens. Nous voulons que la démarche habitante devienne naturelle. Aussi, même s'il est vrai que la concertation n'est pas chose aisée, elle n'en demeure pas moins indispensable à la vie sociale et au développement de la solidarité.

La construction de l'agenda 21 à Echirolles est donc menée en liaison étroite entre les élus, les techniciens et les habitants. Sachant que notre préoccupation première est la cohérence et la lisibilité de nos actions, nous voulons que l'Agenda 21 devienne un outil majeur d'aide à la décision. L'environnement est l'affaire de tous. Il ne saurait donc y avoir d'environnement préservé sans citoyenneté. De même, on ne peut confier l'environnement aux seuls spécialistes. Le fonctionnement municipal a par conséquent fait le choix de la citoyenneté. Depuis mars 2000, l'agenda 21 est élaboré en concertation avec l'ensemble des intervenants de la commune, soit plus de 300 personnes. Cette approche nous a d'ailleurs valu d'obtenir le 13 novembre 2002 le prix *Territoria 2000* dans la catégorie « Grand Prix du Développement Durable ». Le président du Sénat a d'ailleurs jugé, en me remettant ce prix, que la créativité

de notre ville illustre « *parfaitement les vertus de l'action publique locale et que l'Etat aurait beaucoup à gagner à s'en inspirer* ».

Force est en effet de constater que les villes sont plus que jamais des pôles de développement sur lesquels peut se fonder une dynamique, à condition que les élus et les habitants en soient les acteurs. C'est le renforcement de la démocratie locale à partir de la commune que nous tentons d'organiser. Il s'agit de conforter la citoyenneté en développant la cohésion territoriale et sociale. A ce titre, la lutte pour la protection de l'environnement doit intégrer le développement économique par la création d'emploi, l'aide à l'installation d'entreprises, le soutien au petit commerce. Cela nécessite l'amélioration du cadre de vie, mais également une meilleure organisation de nos déplacements urbains.

Le vecteur du renforcement de ces solidarités doit être une action publique de la ville au service de la population. Il est vital que le citoyen soit partie prenante de ce qui va engager son avenir et celui des siens. L'information de qualité est donc déterminante pour toute intervention citoyenne, et ce tant au niveau local, qu'au niveau national ou mondial.

Notre combat pour un environnement maîtrisé dans la Cité est l'affaire de tous. Ce doit être notre contribution à l'émergence d'un monde où il fera bon vivre sur chaque continent. Notre terre doit devenir le centre des préoccupations de l'homme pour son bien-être et son avenir. C'est une question de salubrité publique, de solidarité citoyenne et internationale, en clair, de conscience humaine. C'est pourquoi il est essentiel que ce combat soit partagé par tous, parce que le choix de vivre dans la dignité est à la base de tous les autres.

Allocution de Christian LABIE
Directeur de Rhônalénergie Environnement

I. Des initiatives variées

1. Les villes de la région Rhône-Alpes

Depuis quelques années, une quinzaine de villes de la région Rhône-Alpes ont pris à bras le corps les problèmes liés au développement durable, que ce soit à travers le développement d'Agenda 21, ou par le biais d'autres initiatives. L'une des premières fut probablement la Ville de Romans dans la Drôme, qui travaille actuellement sur plusieurs thématiques consacrées à la protection de l'environnement et au progrès social. De son côté, Echirolles a rapidement mis en place un Agenda 21 local. Je voudrais également citer la démarche de Chambéry en lien avec deux parcs naturels régionaux. Récemment, des villes comme Fontaine ou encore Aix-les-bains ont également engagé des démarches en la matière. Les agglomérations ne sont pas en reste. Par exemple, à la fin de la précédente mandature, le grand Lyon a établi un diagnostic, repris ensuite par l'équipe actuelle. Plus récemment, St Etienne Métropole s'est également lancé dans une démarche de ce type.

2. La multiplicité des acteurs

Les acteurs sont multiples. Vous en avez cité certains, Monsieur le Maire. On pourrait citer également l'Agence pour les Pratiques du Développement Durable (APDD) ou Agora 21, site francophone sur le développement durable. D'autres acteurs émergent à travers les chambres de commerce et industrie. J'ajoute que les aides en faveur de toutes ces actions ne sont pas inexistantes, qu'elles proviennent de l'Etat ou des régions.

II. Le développement durable en tant que tel

1. Un concept ambitieux reposant sur le principe de bonne gouvernance

Le développement durable est un concept extrêmement ambitieux, car il s'agit de travailler à moyen et long terme, et de faire évoluer les esprits. Un Agenda 21 s'étend par exemple sur deux ou trois ans, et suppose de mener de longues concertations. Les notions de bonne gouvernance et de participation m'apparaissent être le concept clef de ce type d'actions, lesquelles supposent une participation active de tous les acteurs.

2. La multiplicité des actions et des relais

Les initiatives peuvent être citoyennes et individuelles, mais également issues de la collectivité et des élus. L'interaction entre élus et citoyens favorise une évolution constante de la façon de mettre en œuvre les politiques locales de développement durable. Les forums et

les ateliers, s'ils sont nécessaires, ne sont pas pour autant suffisants. De ce point de vue, il s'agit avant tout de trouver les bons relais pour mener à son terme chaque action engagée.

Présentation des expériences des collectivités territoriales invitées

Collectivités territoriales intervenantes

Ville d'Echirolles :	<i>Renzo Sulli, maire, conseiller général de l'Isère</i> <i>Michèle Prince-Clavel, adjointe à l'environnement</i>
Ville d'Angers :	<i>Michelle Moreau, première adjointe</i>
Ville de Feyzin :	<i>Danielle Sauge-Gadoud, responsable du pôle</i> <i>« tranquillité et sécurité civile »</i>
Syndicat mixte du pays de Gâtine :	<i>Maryline Rateau, chargée de mission territoire</i>
Ville de Lille :	<i>Danielle Poliautre, adjointe au développement durable</i>
Ville de Morsang-sur-Orge :	<i>Francis Diener, adjoint à la citoyenneté</i>
Ville de Poitiers :	<i>Jean-Claude Bonnefon, adjoint à la politique de la ville</i>
Ville de Romans :	<i>Jean-Marie Chosson, adjoint aux déplacements</i>

Les débats étaient animés par Christophe SIBIEUDE, consultant.

Christophe SIBIEUDE

L'essentiel de notre journée sera consacré au retour d'expérience des diverses initiatives menées par les collectivités et dont rendront compte leurs représentants ici présents. Six experts ont également été conviés à nos débats et nous feront part de leur perception des enjeux du développement durable. Les témoignages des techniciens, des élus et des habitants seront également sollicités. L'ensemble de ces interventions devrait nous permettre, dans un premier temps, de distinguer les motivations qui président aux initiatives en faveur du développement durable, avant de s'intéresser cet après-midi aux modalités de la mise en œuvre de ces initiatives.

Avant de commencer le tour de parole des représentants des collectivités, je vous propose de vous présenter les experts qui ont bien voulu nous rejoindre aujourd'hui :

- Philippe BLANCHER, *consultant* ;
- Céline BRAILLON, *Conseil national des villes* ;
- Pierre MAHEY, *Les Arpenteurs* ;
- Philippe OUTREQUIN, *La Calade* ;
- François GUERY, *philosophe* ;
- Abdelkader DAMANI, *Robins des Villes* ;
- Emmanuel TOSSOU DANHOUNSI, *expert du Programme Alimentaire Mondial pour l'Afrique*.

Michelle MOREAU

Je suis première adjointe de la Ville d'Angers et vice-présidente de la communauté d'agglomération. Angers est la seizième ville de France. Elle regroupe 156 000 habitants dont 23 000 logements sociaux. Le niveau de vie y est relativement faible, ce qui nécessite de mobiliser les habitants et les énergies afin d'améliorer la qualité de vie générale. Dès 1994, lors de la mise en place de la politique contractuelle avec l'Etat sur la politique de la ville, la question du renforcement du lien social s'est posée. Il demeure que malgré nos actions et nos réflexions préalables, la mise en place de l'Agenda 21 en 2000 a représenté une véritable révolution culturelle, toujours en cours aujourd'hui. Cette dynamique a ensuite favorisé une révolution technique, afin d'encourager le développement de la transversalité entre les différents services de la ville. Ces changements incitent enfin à procéder à une révolution humaine, puisqu'il s'agit de fixer de nouvelles priorités : la réactivité et l'amélioration du quotidien, tout en préparant ensemble l'avenir.

Danielle POLIAUTRE

Je suis adjointe au développement durable et à la qualité de la vie de la ville de Lille. A Lille, l'élaboration de l'Agenda 21 a d'abord été suscitée par le mouvement associatif, ce qui est relativement atypique. Après 4 années d'élaboration, un accord a été passé avec les élus afin de traduire divers engagements associatifs en Agenda 21 local. L'agenda 21 lillois a ainsi été signé en novembre 2000 par Martine Aubry, première adjointe, par le Conseil municipal des enfants, ainsi que par la Maison de la Nature que j'animais à l'époque. Madame Aubry m'a ensuite demandé d'intégrer son équipe afin de mettre en œuvre l'Agenda 21.

Je voudrais préciser que la notion de développement durable peut rester ambiguë et constituer un argument de marketing fallacieux. Je pense que c'est de la compréhension de tous les enjeux que peut naître une nouvelle citoyenneté, laquelle doit permettre à tous les acteurs de changer de culture et de sortir de la pensée unique. Tous les acteurs doivent également engager de nouvelles pratiques concrètes, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable. J'ajoute que la question environnementale n'est qu'un aspect du développement durable. Le développement durable doit être global et concerner l'ensemble des pratiques quotidiennes économiques, écologiques et sociales. Telle est la condition pour qu'un maximum d'acteurs puisse s'approprier à terme cette nouvelle culture de développement.

Jean-Claude BONNEFON

Je suis adjoint au maire de Poitiers en charge de la politique de la ville et de l'économie solidaire. Poitiers compte 85 000 habitants et 135 000 avec son agglomération. L'expérience que je rapporterai aujourd'hui concerne une action de développement urbain dans un quartier de Poitiers, encadrée par une Charte de citoyenneté qui place en point d'orgue la participation active des habitants au destin du quartier.

La notion de temps est bien évidemment essentielle au développement durable. Or le temps n'est pas le même pour tous, qu'il s'agisse de l'élu local, de l'habitant, du technicien, mais aussi de l'Etat. La transformation d'un quartier suppose également de développer un projet culturel qui puisse favoriser l'épanouissement d'une réelle mixité sociale. Nous avons donc beaucoup insisté sur la démarche culturelle. Nous avons ainsi créé des ateliers d'écriture et

donné la parole aux habitants à travers des ateliers d'expression théâtrale. Nous avons également créé des comités opérationnels de site, réunis au sein d'un conseil de développement local urbain qui gère l'ensemble des thématiques de la politique de la ville. L'accompagnement de notre action par les travailleurs sociaux nous a également paru essentiel. Les élus locaux, comme les habitants, reconnaissent d'ailleurs l'importance de leur implication dans le cadre du développement durable.

Michèle PRINCE-CLAVEL

Je suis adjointe déléguée à l'environnement et au personnel de la ville d'Echirolles. Notre préoccupation sociale et environnementale remonte déjà à plusieurs années et la conclusion de l'agenda 21 a été pour nous l'occasion de favoriser la transversalité de préoccupations diverses. Je précise que si l'Agenda 21 est exclusivement le fait de la volonté municipale, il ne s'inscrit pas moins dans une véritable démarche participative. J'ajoute que cet Agenda nous a permis d'obtenir un certain nombre d'aides de l'Etat et du Conseil général. La clef de voûte de cet Agenda est le forum 21, constitué des personnes les plus impliquées dans cette démarche. Nous avons lancé l'Agenda en mars 2000, après avoir établi un diagnostic interne. Après une année et demie de travail, un nombre incalculable d'actions ont été proposées par les habitants. Face à ce succès, nous leur avons alors proposé de participer à des ateliers actions, afin de favoriser la mise en œuvre de ces diverses propositions.

Maryline RATEAU

Je suis chargée de mission au syndicat mixte du Pays de Gâtine, lequel regroupe 75 000 habitants, 99 communes et 11 communautés de communes, au sein du département des deux Sèvres. 80 % des communes représentées dans le syndicat mixte ont moins de 1000 habitants. Le pays est un EPCI sans fiscalité propre, ni maîtrise d'ouvrage. De fait, les communautés de communes qui ont été mises en place à partir de 1993 l'ont été à l'initiative du Pays.

En 1998, nous avons lancé une démarche d'élaboration participative pour définir le projet de territoire « Gâtine 2000-2010 ». En 2000, cette démarche a finalement été labellisée Agenda 21, sans pour autant que nous l'ayons envisagée comme tel à l'origine. Cette labellisation nous a depuis permis de mettre en place des programmes opérationnels et des formations à destination des élus et consacrés au développement durable.

Jean-Marie CHOSSON

Je suis conseiller municipal délégué à la mobilité de la ville de Romans. Depuis septembre 2001, nous menons une action que nous avons appelée « Périmètre d'écologie », qui dans le cadre de notre Agenda 21, nous a permis de créer une animation autour de nos activités dans un esprit de démocratie participative. Nous avons notamment créé un plan de déplacement alternatif à l'usage de l'automobile dans ce fameux « Périmètre d'écologie ». Notre ambition est de créer une sorte de cahier des charges et de recueillir les besoins de l'ensemble des usagers concernés par ce périmètre à partir de divers groupes de travail.

Danielle SAUGE-GADOUD

Je suis responsable du Pôle tranquillité publique et sécurité civile de la ville de Feyzin. Je précise que je suis une technicienne et non pas une élue. Feyzin se situe au Sud de Lyon et s'étend le long du Rhône. Elle comporte une zone Seveso. Elle réunit 8 600 habitants. La ville est confrontée à 5 risques majeurs :

- inondation ;
- glissement de terrain ;
- rupture de barrage ;
- risque technologique ;
- transport de matière dangereuse.

En 1991, un projet d'intérêt général lié à la zone Seveso imposant des contraintes au développement urbain a été mis en place. En avril 2002 a été ouverte une délibération pour la création de l'Agenda 21. En juin 2002 a été lancée une mission d'accompagnement à la gestion des risques et des nuisances. Enfin, en 2003, a eu lieu le véritable lancement de l'Agenda 21. Je précise qu'en 2001, les élus ont souhaité traduire leur plan de mandat en projets de pôle, dont celui de la sécurité civile et de la qualité de vie, lesquels nous obligent à travailler dans une logique de transversalité. L'Agenda 21 comporte en outre une cellule opérationnelle qui regroupe les agents de la ville. Dans ce cadre général, nos objectifs principaux sont les suivants :

- mieux préserver le cadre naturel ;
- mieux consommer ;
- mieux construire ;
- mieux se déplacer ;
- mieux prévenir et mieux produire.

J'ajoute que nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de trouver un équilibre entre le respect de l'environnement et l'implication économique des industries Seveso présentes sur le territoire de la commune. Nous avons donc mis en place une mission d'accompagnement à la gestion des risques et de nuisances, qui repose sur l'implication participative des habitants.

Francis DIENER

Je suis maire adjoint de la ville de Morsang-sur-Orge, chargé de la citoyenneté et de la vie associative. Je précise que Morsang-sur-Orge ne dispose pas d'Agenda 21. En revanche, un Agenda 21 est en cours d'élaboration dans le cadre de la communauté de communes. Par ailleurs, nous avons développé une démarche participative depuis 1998. Dans ce cadre, nous avons notamment rédigé une charte de l'Environnement, afin d'améliorer notre cadre de vie. Nous avons depuis décidé de créer une maison de l'Environnement, chargée de sensibiliser les habitants sur ce thème. Cette démarche de démocratie participative s'est également traduite par la volonté de commencer par la mise en place d'un budget participatif. Nous cherchons actuellement à intégrer la démarche de l'Agenda 21 ou du moins du développement durable dans nos divers ateliers citoyens et dans la préparation de ce budget participatif.

Christophe SIBIEUDE

Votre témoignage sur le budget participatif intéresse de nombreux participants et intervenants. Je vous invite à développer plus longuement ce sujet tout à l'heure.

Première table ronde

Le développement durable, nouveau levier de participation des acteurs du territoire

Collectivités territoriales intervenantes

Ville d'Echirolles :	<i>Renzo Sulli, maire, conseiller général de l'Isère Michèle Prince-Clavel, adjointe à l'environnement</i>
Ville d'Angers :	<i>Michelle Moreau, première adjointe</i>
Ville de Feyzin :	<i>Danielle Sauge-Gadoud, responsable du pôle « tranquillité et sécurité civile »</i>
Syndicat mixte du pays de Gâtine :	<i>Maryline Rateau, chargée de mission territoire</i>
Ville de Lille :	<i>Danielle Poliautre, adjointe au développement durable</i>
Ville de Morsang-sur-Orge :	<i>Francis Diener, adjoint à la citoyenneté</i>
Ville de Poitiers :	<i>Jean-Claude Bonnefon, adjoint à la politique de la ville</i>
Ville de Romans :	<i>Jean-Marie Chosson, adjoint aux déplacements</i>

Les débats étaient animés par Christophe SIBIEUDE, consultant.

Christophe SIBIEUDE

Afin d'entamer notre débat, je voudrais poser les trois questions suivantes :

- Quelle est la place de la participation dans les démarches de développement durable ?
- Quelles spécificités a-t-elle par rapport aux autres formes de participation ?
- En quoi cette participation est-elle nécessaire à la réussite d'une démarche de développement durable ?

Michelle MOREAU, première adjointe de la Ville d'Angers

Il est certain qu'une démarche d'Agenda 21 regroupe un ensemble de modalités et de fiches actions, lesquelles supposent en outre de savoir se remettre en cause en permanence, puisque nous nous inscrivons avant tout dans une démarche ascendante dans laquelle les habitants sont clairement sollicités. Or force est de constater que la concertation est un exercice difficile, en particulier dans un cadre participatif qui suppose de conjuguer entre eux différents temps d'action, qu'il s'agisse du temps administratif, du temps législatif, ou autre.

Par exemple, en juin 2000, les habitants du quartier de la Roseraie ont commencé à se concerter afin de définir un cahier des charges en prévision de travaux. Cela a nécessité une cinquantaine de réunions. La décision de mener une première opération n'est intervenue que récemment. Il s'agit en l'occurrence de construire une salle festive de quartier, dont l'inauguration n'aura finalement lieu qu'en décembre 2004. Je pense que ce calendrier permet

de mieux percevoir l'échelle du temps, dont le bon déroulement conditionne la crédibilité de notre action. De plus, nous ne savons pas si nos actions bénéficieront toujours d'une mobilisation satisfaisante, car il est certain que le nombre et l'intérêt des interlocuteurs varient selon les projets. Par exemple, il n'est pas certain qu'un projet de création d'une station de tramway suscite le même enthousiasme. Je crois par conséquent qu'il est important d'accepter de se remettre en cause en permanence et de témoigner d'une très grande disponibilité afin d'atteindre les objectifs définis dans les fiches actions. Telle me paraît être la condition de la réussite d'une démarche d'Agenda 21.

Christophe SIBIEUDE

Pensez-vous que la démarche participative est en soi un facteur de proximité ? Suppose-t-elle d'y adjoindre des actions complémentaires ?

Michelle MOREAU

Sans aucun doute. Les actions complémentaires sont un gage de crédibilité.

Céline BRAILLON, Conseil national des Villes

Le sens des actions qui sont menées me paraît essentiel. Il est donc indispensable de le définir clairement. La démarche participative suppose-t-elle par exemple d'entrer dans une logique de rapprochement avec les habitants et de sollicitation de leur savoir d'usage ? La question de la réhabilitation du politique mérite également d'être posée. La démarche participative n'a-t-elle pas finalement pour objectif de permettre la réhabilitation d'un certain nombre de valeurs ? Il arrive que les démarches participatives aient avant tout pour fonction d'enrichir des processus descendants, ce qui me paraît être un processus biaisé. Je pense en outre que la sphère privée et la sphère publique doivent impérativement parvenir à se rapprocher dans le cadre d'une action en faveur du développement durable. Comment par exemple prendre en compte la créativité et l'initiative des habitants ? Il arrive parfois que ces richesses soient étouffées, parce qu'insuffisamment prises en compte par les pouvoirs publics. Pourtant, c'est précisément la prise en compte de telles richesses qui favorise le développement d'une réelle dynamique ascendante.

Pierre MAHEY, Les Arpenteurs

Je voudrais vous parler de Trinidad Nova, vieux quartier à la périphérie de Barcelone construit sous la dictature. Au début des années 80, les habitants y étaient très démobilisés et ne s'impliquaient plus dans la vie de leur quartier. Afin de renouer avec une certaine dynamique, leur stratégie a été de créer des structures atypiques dédiées au développement durable auxquelles les habitants, quel que soit leur âge, étaient étroitement associés. Le quartier est aujourd'hui très animé et ses habitants sont à l'origine d'un débat ascendant et permanent sur la question du développement durable.

Christophe SIBIEUDE

Pensez-vous qu'il soit indispensable d'être un « opposant » pour s'inscrire dans une démarche ascendante ?

Pierre MAHEY

Je pense qu'il s'agit là d'une conception bien française. L'important, me semble-t-il, est de favoriser une dynamique productive entre la logique ascendante et la logique descendante qui tienne compte du principe de nécessité, ce qui suppose la participation du plus grand nombre, que l'on soit élu ou non, détenteur d'un pouvoir ou non. L'important est avant tout d'avoir conscience du contexte global, y compris dans un cadre d'action exclusivement local.

Christophe SIBIEUDE

Danielle Poliautre, pourquoi créer un lieu de concertation supplémentaire à Lille ?

Danielle POLIAUTRE , adjointe au développement durable de la ville de Lille

Il est certain que la profusion de lieux de concertation pose problème, puisque ce n'est pas le nombre qui fait la démocratie. De plus, l'accumulation risque à coup sûr de nuire étroitement à la lisibilité des actions. L'important est donc avant tout de créer les conditions d'une bonne articulation et de favoriser le décroisement des acteurs. Je pense en outre que le développement durable doit être un vrai projet politique, au sens où il doit être subversif et contribuer à changer nos pratiques et nos habitudes.

Dans cet objectif, nous avons décidé de choisir chaque année un thème de campagne. Cette année, nous avons choisi d'établir le thème de l'eau comme priorité locale. Il faut en effet savoir que la qualité de l'eau se dégrade dans notre ville et que dans certains secteurs, la nappe phréatique baisse d'un mètre par an. Nous avons ainsi mis en place un comité d'usagers, afin que les citoyens puissent participer à la gestion de l'eau au niveau local. Ce projet se voulait être une campagne municipale, à laquelle nous avons voulu associer le maximum d'acteurs. Nous avons par exemple travaillé avec les enfants des écoles, qui ont rédigé une charte des enfants, comportant des exigences, ainsi qu'un livret de l'éco-citoyen. Nous avons également lancé un appel à projet et publié un guide des bonnes pratiques qui sera diffusé auprès de tous les artisans. Je dois dire que le problème fondamental dans ce domaine me paraît réellement être la question de l'intégration et de l'implication de tous les acteurs dans la stratégie, afin de mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements et de développer les synergies. Le citoyen ne doit pas seulement défendre le prix ou la qualité de l'eau. Il doit s'interroger sur la manière dont sont construites les tarifications. Comment faire en sorte que les tarifications contribuent à assurer les exigences du développement durable ? Ainsi, à partir de cette campagne d'implication, nous mettons en évidence des dysfonctionnements et nous redonnons du sens à une politique décidée ensemble.

Christophe SIBIEUDE

Vous pensez donc qu'une fois que la démarche de l'Agenda 21 est lancée, ce lieu de concertation peut disparaître.

Danielle POLIAUTRE

Il s'agit avant tout d'intégrer un projet impliquant un maximum d'acteurs. Tous les élus et les techniciens ont ainsi été mobilisés et invités à agir en fonction de leurs compétences spécifiques.

Christophe SIBIEUDE

Considérez-vous néanmoins que vous avez créé un lieu de plus ?

Danielle POLIAUTRE

Non. J'ajoute que nous nous questionnons au sujet de la pertinence de certains lieux déjà existants, qui éventuellement peuvent exclure de la concertation et de l'action certains des acteurs les plus motivés.

Michèle PRINCE-CLAVEL, adjointe à l'environnement de la Ville d'Echirolles

De notre côté, nous avons volontairement créé un lieu de plus, et ce pour une raison précise : nous avons créé le forum 21 afin de pouvoir travailler sur la thématique transversale du développement durable et pour renouveler la concertation. Nous avons ainsi lancé l'appel le plus large possible pour recruter les membres du forum 21. Nous avons même mené une action de télémarketing. Depuis plus de deux ans à présent, 186 personnes participent à nos travaux. 60 % d'entre elles étaient déjà engagées dans la vie locale, ce qui signifie que 40 % d'entre elles étaient totalement nouvelles. Inutile de dire que nous avons ainsi pu étendre notre réseau et enrichir le diagnostic préalable par l'apport d'expériences différentes de celles des élus et des techniciens. Il demeure que tous ont appris ensemble une nouvelle manière de travailler. Je voudrais dire à ce titre que la confiance fondée sur la reconnaissance des compétences de chacun, est essentielle.

Abdelkader DAMANI, Robins des Villes

Nous avons parfois le sentiment que les solutions proposées se répètent pas mimétisme. Face à ce constat, je voudrais qu'il me soit précisé la spécificité des actions menées par rapport à un territoire donné. Il est possible qu'il soit parfois nécessaire de créer un nouveau lieu, mais rien ne dit que cela soit toujours le cas. Il faut en outre noter qu'il n'est pas possible de mettre en place la moindre action de développement durable sans la participation des citoyens. Le mode de la participation est par conséquent essentiel.

Je voudrais d'ailleurs saluer la position exprimée par Madame Moreau sur la réactivité et la stratégie du « chemin faisant ». Vous avez dit qu'il fallait continuellement revoir, modifier. Ces propos nous rapprochent de la question de la proximité et du travail dans la participation.

Je crois que dans n'importe quel territoire, les citoyens d'une part sont appelés à se rencontrer et d'autre part se soucient de leur environnement. Je pense qu'il faut partir de l'existant avant de créer de nouveaux rendez-vous entre citoyens.

Enfin, vous avez dit, Madame Moreau, que certaines actions étaient couronnées de succès. Comment évaluez-vous ce succès ? Comment peut-on définir le profil des personnes qui participent aux actions ? Pouvez-vous me dire quelles sont les populations que vous ne parvenez pas à atteindre ?

Michèle MOREAU

L'installation des laveries communautaires à Angers est précisément un projet qui a été mené à l'initiative des habitants. La ville n'a finalement apporté que sa contribution financière, tout en coordonnant, il est vrai, l'action de mise en œuvre du projet. Les associations se sont ensuite greffées à cette dynamique. En revanche, il est certain qu'il est relativement difficile d'identifier les personnes qui refusent de s'impliquer dans de tels projets. Dans un autre quartier, un restaurant social – le « Resto Troc » - a été créé de façon presque spontanée, à la seule initiative des habitants. Il est donc très important de respecter les initiatives du terrain et de respecter le sens ascendant. Dans le cas contraire, cela peut parfois s'apparenter à de l'assistanat, et il n'est pas certain que cela aille dans le sens de la démocratie participative.

Abdelkader DAMANI

Je voudrais justement que l'on insiste sur la question de l'articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative.

François GIANNOCCARO, Directeur de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

Je voudrais que nous envisagions les notions de territoire, de réseau de déplacement et de bassin comme des concepts clefs. L'efficacité au quotidien et la proximité me paraissent en effet essentielles et conditionnées par la bonne définition de ces concepts. Je regrette par ailleurs qu'aucun représentant de la sphère privée ne soit aujourd'hui présent. Je regrette également de ne voir aucun technicien issu d'un territoire pertinent.

Jean-Claude BONNEFON, adjoint à la politique de la ville, Poitiers

Il ne faut pas oublier de toujours situer l'action du quartier – territoire dans lequel vivent les habitants - dans un périmètre plus global que celui de la commune et de l'agglomération. Je crois en outre que les élus locaux sont de plus en plus appelés à jouer un rôle d'animateur de territoire.

Danielle POLIAUTRE

Quel est le territoire pertinent dans le développement durable ? Il faut sortir des questionnements traditionnels de la démocratie. Ce n'est pas la ville qui fait les choses, elle essaie simplement d'être un fil conducteur. Nous nous donnons ensemble des thèmes sur lesquels nous essayons de progresser et d'articuler les territoires.

La notion de territoire pertinent dépend avant tout de la question considérée. Par exemple, il faut savoir que l'agglomération lilloise importe 20 % de son eau depuis le Pas-de-Calais. Elle

dépend en outre du bassin de Picardie, tandis que l'association des eaux lilloise dépend du Groupe Suez qui a une dimension internationale. .

Il demeure que les préoccupations des habitants sont avant tout des préoccupations de proximité.

Comment faire en sorte que les personnes les plus démunies, qui doivent être des acteurs comme les autres, ne soient pas uniquement impliquées dans les petites améliorations locales ? Il faut articuler les réponses locales aux problèmes environnementaux. Cela ne signifie pas que les réponses soient identiques, d'une commune à l'autre. Je pense simplement que la biodiversité s'applique aussi aux territoires.

François GIANNOCCARO

La pertinence du territoire repose effectivement sur la notion de la proximité, de concept global, mais également de particularité locale.

Jean-Marie CHOSSON, adjoint aux déplacements de la ville de Romans

Je voudrais revenir sur la question de la participation. Force est de constater que la décision est aujourd'hui confiée aux élus, conformément au principe de la démocratie de délégation. Nous ne sommes donc pas dans un contexte de démocratie participative. Pour y parvenir, je pense que le transfert des compétences doit également reposer sur la participation active des habitants, afin que la réponse de l' élu soit conforme aux attentes des habitants. Il demeure que cette évolution reste encore embryonnaire.

Danielle SAUGE-GADOUD, responsable du pôle "tranquillité et sécurité civile" de la ville de Feyzin

Nous parlons beaucoup de la participation des habitants, mais je pense qu'il faut aussi pouvoir tenir compte de la participation des élus et des techniciens. La sphère privée ne doit pas non plus être mise de côté. A ce sujet, il faut reconnaître que la loi du silence vis-à-vis des risques technologiques a été particulièrement lourde de conséquences ces dernières années. Il n'est pas courant en effet qu'un industriel vienne rendre compte des implications de son activité sur le quotidien des riverains. De plus, rien n'oblige légalement un industriel à avertir les collectivités locales de la survenance d'un accident. Dans un tel cas, le seul interlocuteur reste le Préfet. La notion de participation doit donc recouvrir un périmètre beaucoup plus étendu que celui renvoyant à la seule prise en compte des initiatives des habitants. A ce titre, la communication et la concertation ne doivent pas être négligées. Je voudrais enfin signaler que le rôle de l'Etat dans les territoires, quels qu'ils soient, reste primordial. Quelle est pourtant sa place dans la participation que nous appelons de nos vœux ?

Maryline RATEAU, chargée de mission territoire du Syndicat mixte du Pays de Gâtine

Le territoire pertinent est celui qui sera capable de développer une dynamique de projet et une dynamique d'acteurs. Sans projet, il n'y a pas de développement durable possible. Sans cela, il est effectivement difficile de parler de territoire pertinent. Par ailleurs, la participation prend

des formes différentes selon l'échelon territorial auquel l'on se situe. La participation n'est évidemment pas la même selon qu'il s'agit d'un quartier, d'une commune ou d'un pays, comme cela est le cas en ce qui me concerne. Il nous a d'ailleurs souvent été reproché de ne pas avoir encouragé la participation des habitants dans le cadre du travail mené par le Syndicat mixte du pays de Gâtine. Pourtant faut-il savoir que cela n'entre pas dans nos attributions directes, et qu'en outre, nous n'en avons pas les moyens.

Philippe BLANCHER, consultant en environnement

Je pense effectivement que les territoires sont pertinents en fonction des circonstances, qu'il s'agisse de la volonté politique qui s'y exerce ou de l'activité qui y est pratiquée. Il ne faut pas hésiter pour autant à replacer les problèmes dans un environnement mondial, car tel est effectivement ce que suppose la problématique du développement durable qui repose, en outre, sur une notion de pouvoir d'action et de crédibilité des pouvoirs publics.

Danielle SAUGE-GADOUD

La question de la pertinence des territoires n'est pas la plus adaptée à notre problématique. En revanche, il me paraît essentiel de s'interroger sur l'articulation des différents niveaux de territoires. A ce titre, le territoire pertinent est avant tout celui dans lequel s'inscrit le projet. Il ne doit pas pour autant être le seul auquel il faille s'intéresser.

Michel GILBERT, chargé de mission aux déplacements alternatifs, Ville d'Echirolles

Nous avons beaucoup parlé de la question de la participation. Il faut pourtant attendre deux heures afin que la salle puisse s'exprimer. Je pense que ce travers est lié à un manque de confiance dû à la complexité de la thématique du développement durable. Il demeure que les habitants sont souvent à l'origine d'actions innovantes et dignes d'intérêts, dont la prise en compte peut en outre permettre de baisser le niveau de complexité inhérent à toute logique de développement durable, et qui peut parfois permettre de sortir du seul discours d'experts.

De la salle

En Italie, la participation est très difficile. Je serais par conséquent curieux de connaître les secrets de la participation telle qu'elle est pratiquée en France. Comment favoriser l'implication des habitants, et autour de quels thèmes les réunir ?

De la salle

La mobilisation des habitants n'est évidemment pas facile à obtenir. Je pense que l'important est avant tout de se montrer proche des uns et des autres et de ne pas hésiter à mener des actions de portes à portes. La démarche de proximité est essentielle pour parvenir à associer les habitants aux actions menées dans leur quartier. A ce titre, la relation que vous serez en mesure de nouer avec vos interlocuteurs sera primordiale.

Elodie BAUDOIN, Robins des villes

Je voudrais néanmoins signaler que les associations éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter des bénévoles. Il faut par ailleurs reconnaître que les habitants redoutent souvent de travailler bénévolement pour la mairie et de se couper de leur environnement social. J'ajoute que la connaissance technique des problématiques et l'acquisition d'une certaine capacité d'expertise ont souvent pour effet pervers d'éloigner les « experts » des préoccupations directes des habitants des quartiers et de créer une sorte de barrière souvent difficilement contournable.

Abdelkader Damani et moi-même animons les ateliers actions auxquels participent les habitants d'Echirolles. Je propose de leur donner la parole.

De la salle

J'ai 75 ans. Certains jeunes, très bruyants, se rassemblent sur les paliers, en laissant des mégots et des bouteilles vides. J'ai eu le courage d'aller leur parler deux fois, en vain. Cette situation n'est pas normale. Nous aimerions que des éducateurs encadrent ces jeunes.

Danielle POLIAUTRE

Dans les secteurs les plus difficiles, il faut mobiliser les jeunes sur des actions positives. La question de fond, qui rejoint d'ailleurs le thème du développement durable, est celle du sens que l'on redonne à la vie. Dans le passé, on disait que l'avenir, c'était le progrès. Aujourd'hui, pour les jeunes, l'avenir, c'est l'incertitude, le risque, les problèmes. Il est par conséquent urgent de redonner du sens à la vie. C'est pourquoi la concertation doit s'inscrire dans un vrai projet de développement durable.

La mobilisation est aujourd'hui beaucoup plus forte contre des projets que pour des projets. Le problème est de parvenir à mobiliser positivement les citoyens. Comment redonner du sens à l'action collective ? La démocratie participative peut apporter une réponse à cette question.

Philippe VACHETTE, chargé de mission développement durable et Agenda 21, Ville de Chambéry

Le lien social est aujourd'hui l'un des fondements de l'approche liée au développement durable. Or, force est de constater que de nombreux jeunes ne parviennent pas à trouver leur place dans la société, car nous leur refusons du travail. Nous devons donc nous interroger sur la façon de mieux répartir l'activité : *« Il existe plusieurs façons de tuer un homme, mais la meilleure est de lui donner de l'argent à ne rien faire »*. Cette phrase de Félix Leclerc me paraît devoir être prise en compte dès lors que l'on souhaite s'inscrire dans une action de développement durable.

Roger MAGGUILI, participant au Forum 21 d'Echirolles

Il est clair qu'il existe une différence entre la démocratie participative et la démocratie représentative. Il demeure que le partage du pouvoir avec les habitants est conditionné à une

réelle volonté politique et que rien ne peut se faire sans cela. Les habitants doivent pouvoir faire des propositions, puisqu'ils habitent le quartier. Il n'appartient pas aux élus de penser à la place des habitants d'un quartier. La concertation ne doit pas se substituer à la participation, à défaut de cela, le risque est réel de ne provoquer finalement que le découragement et le désintérêt des habitants.

Christophe SIBIEUDE

Nous n'avons pas encore évoqué les spécificités de la participation au service du développement durable.

Jean KLOPPENBURG, Environnement et société

Un espace discussion peut être alimenté par l'observation et la compréhension des pratiques et des usages sur l'espace public. Un travail de ce type permet de construire une culture commune et une intelligence collective sur les questions liées à la vie quotidienne.

Christian DESCOMBAT, Conseiller municipal d'Echirolles

Je pense que la spécificité repose essentiellement sur la notion de pertinence du territoire. Je pense en outre qu'il n'est pas possible de s'inscrire dans une démarche de développement durable en se limitant au cadre de sa commune. C'est précisément en ce sens que s'exprime la notion de pertinence du territoire.

François GIANNOCCARO

Le risque n'est-il pas que la participation ne devienne à terme trop technicienne ? La notion de spécificité n'entre-elle pas en relation avec la compétence technique des acteurs ?

Olivier ROYER, conseiller municipal de la ville d'Echirolles

Il faut reconnaître que le modèle relayé par les médias ne joue pas en faveur de la participation des plus jeunes au débat public. Il importe donc d'aller au-devant de ces jeunes. Un autre problème se pose : comment faire participer des personnes dont la principale préoccupation est de trouver du travail et de manger à leur faim ? Bien souvent, la misère pousse les gens à se replier sur eux-mêmes. Nos structures n'ont pas encore intégré cet état de fait. Je pense par conséquent que nous devons nous efforcer de le dépasser, afin de parvenir à élargir le cercle des personnes qui participent à la concertation.

Philippe BLANCHER

Je doute pour ma part que nous puissions parler de spécificités dans les démarches de développement durable, car ce que j'ai pu observer est que selon les villes, il existait tout de même des approches relativement différentes. De plus, certaines villes ont utilisé des démarches déjà existantes pour mettre en place des approches de développement durable. Par ailleurs, je ne pense pas non plus qu'il faille que les habitants deviennent des experts. Il est

bon en revanche que des militants d'association puissent dans certains cas se comporter comme des contre-experts.

Pierre MAHEY

Nous devons nous garder de donner trop de sens au mot participation. De plus, les missions que doit recouvrir la participation ne doivent pas être en trop grand nombre, au risque de nuire à leur lisibilité. La notion de participation n'a cessé d'évoluer et de recouvrir des sens variés, si ce n'est antinomiques, selon les besoins et les époques. Je pense par conséquent que nous devons nous efforcer de requalifier la notion de participation.

Christophe SIBIEUDE

Avez-vous le sentiment que la participation est différente aujourd'hui de ce qu'elle était hier ?

Pierre MAHEY

Il est possible que le problème ne soit pas tant de travailler sur les mots de ce genre que sur la ville elle-même.

Deuxième table ronde

Mise en œuvre et exigences de la participation dans le cadre d'une démarche de développement durable

Collectivités territoriales intervenantes

Ville d'Echirolles :	<i>Renzo Sulli, maire, conseiller général de l'Isère Michèle Prince-Clavel, adjointe à l'environnement</i>
Ville d'Angers :	<i>Michelle Moreau, première adjointe</i>
Ville de Feyzin :	<i>Danielle Sauge-Gadoud, responsable du pôle « tranquillité et sécurité civile »</i>
Syndicat mixte du pays de Gâtine	<i>Marilyne Rateau, chargée de mission territoire</i>
Ville de Lille :	<i>Danielle Poliautre, adjointe au développement durable</i>
Ville de Morsang-sur-Orge :	<i>Fredi Meignan, adjoint à l'environnement Francis Diener, adjoint à la citoyenneté</i>
Ville de Poitiers :	<i>Jean-Claude Bonnefon, adjoint à la politique de la ville</i>
Ville de Romans :	<i>Jean-Marie Chosson, adjoint aux déplacements</i>

Les débats étaient animés par Christophe Sibieude, Consultant.

Christophe SIBIEUDE

Afin de faire du développement durable un véritable levier de participation, il est nécessaire de mener une réflexion en amont, tenant compte des impératifs suivants :

- volonté politique ;
- combinaison ascendant / descendant ;
- définition d'un territoire d'action ;
- développement de la confiance entre les élus, les habitants et les techniciens,
- enrichissement de la démocratie représentative ;
- identification des individus susceptibles d'être touchés ;
- validation du pouvoir d'action ;
- mise en évidence du lien entre intérêt particulier et intérêt général.

Je vous propose que nous commençons cet après-midi par le témoignage de Francis Diener consacré à la mise en œuvre du budget participatif de la ville de Morsang-sur-Orge.

Francis DIENER, adjoint à la citoyenneté de la ville de Morsang-sur-Orge

Notre expérience de budget participatif n'est absolument pas aboutie et fait encore essentiellement l'objet de discussions. Notre réflexion sur ce point remonte à 1996. Depuis, nous avons mis en place des enveloppes de quartier qui ne constituent pas le budget participatif en tant que tel, mais dont l'objet était essentiellement de provoquer un électrochoc. Notre commune comprend 8 quartiers. Nous avons des « comités de quartier » se réunissant ponctuellement sous la responsabilité des élus lorsque des projets concernaient tel ou tel quartier. Il a été décidé d'allouer une enveloppe budgétaire de 400 000 francs (soit au total 15 à 20 % de notre budget Travaux) à chaque quartier, laquelle était destinée à des travaux d'embellissement et d'aménagement dans les quartiers. Les habitants avaient le choix des projets.

Je dois dire que nos interlocuteurs témoignaient au départ d'une certaine méfiance. Toutefois, au fil des années, la confiance a été gagnée, la mise en œuvre de projet de proximité, favorisant le développement de la convivialité. Les gens se sont donc mis à aborder des questions touchant à la vie quotidienne, à l'environnement, au stationnement, etc.

Nous avons également mis en place 5 ateliers, dont les participants, en fonction du disponible budgétaire, déterminent eux-mêmes les priorités, les élus n'étant cependant pas absents du débat. L'objectif final de cette initiative était de mettre en débat l'ensemble du budget de la commune. A la suite du travail en ateliers, les référents de ces ateliers présentent, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire ouvert au public, le compte rendu et les propositions de ces différents ateliers, afin de fixer les orientations. Je précise que ces débats ne donnent pas lieu à un vote. En revanche, la municipalité tient compte de ces différentes propositions. Nous demandons ensuite à la population de nous faire connaître leur position par rapport à ces orientations. Pour être totalement honnête, il faut reconnaître que le nombre de retours n'est pas suffisant pour être réellement représentatif.

Nous avons également créé un observatoire des engagements, composé d'une quinzaine de citoyens volontaires, dont la responsabilité est de vérifier que les engagements de la municipalité sont effectivement mis en œuvre d'une année à l'autre. Au total, entre 200 et 300 personnes participent aux ateliers thématiques, lesquels sont en partie alimentés par les participants aux comités de quartiers. Nous sommes d'ailleurs animés par la volonté de définir de façon plus approfondie le rôle, la place et les objectifs de ces comités de quartier. Nous souhaitons également améliorer l'articulation du budget participatif. Après deux ans, nous avons la volonté de définir de façon plus approfondie le rôle et les objectifs des comités de quartier, de décider du maintien ou non de leur ligne budgétaire et d'améliorer le dispositif du budget participatif. En effet, il faut reconnaître que nous avons quelques difficultés à toucher les gens qui vivent en habitat collectif, ainsi que les plus jeunes d'entre nous. Il faut de plus noter que le taux de rotation de la population est très important dans notre commune. Les campagnes d'explication systématiques et répétitives sont donc absolument nécessaires. Nous avons déjà décidé d'accroître notre présence dans les quartiers d'habitat collectif et d'organiser des débats de trottoir avec les habitants pour les inciter à participer au dispositif.

Abdelkader DAMANI, directeur de l'association Robins des Villes

Pouvez-vous préciser ce que sont les débats de trottoir ?

Francis DIENER

Nous appelons cela les quartiers à la loupe. Nous nous faisons le devoir de rencontrer au moins une fois par an les populations sur les questions qui les intéressent directement et dans un certain nombre de lieux de la commune particulièrement fréquentés.

Etienne DURAND, Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Grenoble

Tous les élus ont-ils joué le jeu ? Par ailleurs, la participation des habitants ne se résume t-elle pas aux habitués ?

Francis DIENER

Il est clair que la participation des élus mérite de gagner en organisation et en rationalité. Il est vrai également que tous ne se sont pas engagés avec la même passion. En tout état de cause, il est nécessaire que le maire soit réellement l'animateur principal de ce type d'action et entraîne avec lui l'ensemble de son équipe. Il est vrai par ailleurs que les ateliers comptent un certain nombre d'habitues, quoiqu'il faille noter un véritable roulement de la participation, permis par l'organisation relativement souple de ces ateliers.

Au départ, l'élue était l'animateur de ces comités de quartiers. Puis, peu à peu, avec l'arrivée de la confiance, des groupes se sont constitués de façon spontanée pour animer ces comités de quartier. Je précise que ces comités ne sont pas structurés et ne sont pas des associations. Les élus ne sont plus du tout sollicités sur le même plan qu'ils pouvaient encore l'être il y a quelques années.

Christophe SIBIEUDE

Je voudrais à présent que Danielle Poliautre nous parle du rôle des acheteurs dans des communes comme celle de Lille, car il s'agit d'une catégorie d'acteur susceptible d'avoir une grande influence sur la mise en œuvre du développement durable au sein des collectivités.

Danielle POLIAUTRE

Le travail sur les marchés éthiques fait partie des engagements formels des engagements de l'Agenda 21. Se sont ensuite greffées les problématiques liées à l'économie solidaire. Nous avons par exemple lancé une action de collecte du papier sélectif qui a permis la création d'une association de réinsertion dans laquelle travaillent désormais une quinzaine de personnes. Nous avons également mis en place un groupe de travail composé des élus et des acteurs concernés, consacré au développement durable et dont le rôle est de donner une cohérence aux marchés publics. Nous nous devons d'agir comme un levier qui favoriserait l'émergence d'une nouvelle façon de produire et de consommer. Je précise que les marchés des collectivités publiques représentent 15 % du PIB. Notre rôle n'est donc pas négligeable : il s'agit de peser à partir du niveau local sur l'organisation d'une partie de la bulle économique, afin de modifier nos modes de consommation et de production dans une logique de développement durable.

Christophe SIBIEUDE

Quels sont les exemples d'actions concrètes que vous pouvez nous proposer ?

Danielle POLIAUTRE

Nous nous sommes par exemple efforcés de créer des cahiers des charges spécifiques, dont l'un concernait l'éclairage public. Il s'agit en l'occurrence d'un marché de 8 ans. Nous abordons ainsi la question de l'économie d'énergie, tout en exigeant de bénéficier des progrès technologiques. Nous exigeons également de pouvoir travailler sur les énergies renouvelables et nous tenons à pouvoir participer au choix de l'énergie, et pourquoi pas, à la réduction de la consommation d'énergie. Je pense que nous ne devons pas hésiter à avoir recours à de telles actions pour rendre compte de l'intérêt et l'exhaustivité du champ d'application du développement durable.

Rodolphe VIDAL, Conseil Général du Val d'Oise

Il importe de se poser la question de la légalité de ces procédures, puisque le code des marchés publics est appelé à changer. Comment avez-vous anticipé ce changement ?

Danielle POLIAUTRE

Il est vrai que le code des marchés publics n'est pas aujourd'hui conforme aux exigences du développement durable. Nous ne considérons cependant pas ces restrictions comme définitives, mais comme des butoirs qu'il faut lever. Nous voulons montrer qu'il est possible d'alimenter une réflexion positive sur l'évolution de notre société. Nous devons redonner confiance dans les politiques publiques et témoigner de leur capacité à changer les choses au niveau local, mais également sur une échelle beaucoup plus vaste.

Christophe SIBIEUDE

Je voudrais à présent passer la parole à Emmanuel Tossou Danhounsi, afin qu'il nous expose la façon selon laquelle le village dont il est originaire au Bénin travaille depuis une dizaine d'années avec la ville d'Echirolles.

Emmanuel TOSSOU DANHOUNSI, expert du programme alimentaire Mondial pour l'Afrique

L'Afrique est rongée par la pauvreté. Aussi pour parvenir à changer les choses, il importe d'abord de réduire cette pauvreté. En 1987, une association de développement a été créée dans cet objectif. Le maire de ma ville a donc écrit au maire d'Echirolles pour solliciter auprès de lui un jumelage. Il fallait tout d'abord donner l'assurance que les structures communes que nous voulions mettre en place seraient fonctionnelles. Pour cela, il fallait par exemple que la population s'engage à permettre la scolarisation des enfants. De même, la construction d'un centre de santé supposait d'accepter de mettre fin à certaines habitudes. Il est en effet essentiel de comprendre que les populations se sentent énormément gratifiées et

considérées lorsqu'il est réellement fait appel à leurs compétences propres et qu'il leur est permis de prendre réellement en main leur destin. A ce titre, le jumelage et la coopération avec Echirolles a représenté pour nous une chance extraordinaire. Toutes les infrastructures que nous avons créées sont aujourd'hui opérationnelles, et les villageois se les sont véritablement appropriées. Ils participent d'ailleurs à des comités de gestion de ces infrastructures.

De la salle

Quelles ont été les retombées de ce jumelage pour la Ville d'Echirolles ?

Renzo SULLI, maire, conseiller général de la ville d'Echirolles

Ce jumelage nous a permis de participer de façon concrète aux relations Nord-Sud. Il nous a également permis de prendre la mesure de la réalité de la situation de l'Afrique. Je dois dire que nous avons tout à découvrir en nous rendant sur place. Nous avons ainsi affiné notre vision de la réalité et pris la mesure de l'efficacité de certaines campagnes de soutien au développement. Je dois dire que notre expérience au Bénin me laisse supposer que les projets de coopération qui se développent nécessitent de mettre en place un autofinancement local. Là-bas comme ici, dès lors que l'on ne tient pas compte de l'échelon local, il n'est pas possible de changer le système au niveau de l'Etat et de mettre en place de véritables structures nationales de développement. C'est effectivement au niveau local que s'acquière la confiance et que se développe la participation.

Michelle MOREAU

Angers est jumelée avec Bamako depuis 30 ans. Notre politique est également de faire-faire plutôt que de faire. J'ajoute que nous avons également connu des situations difficiles. En 1989, les responsables du pays voulaient obtenir des ordinateurs, afin d'informatiser les relevés de notes, alors que seuls 18 % de la population en âge d'être scolarisée l'était effectivement. De plus, lorsque nous avons interrogé les habitants, nous nous sommes aperçus qu'il était avant tout urgent de permettre à chaque enfant de disposer d'un cahier et d'un stylo ! Le don ne serait donc être efficace sans s'accompagner d'une réelle démarche participative et d'un réel travail de partenariat. A défaut de cela, il est certain qu'une opération de ce genre ne saurait se révéler fructueuse.

Christophe SIBIEUDE

Je voudrais que nous abordions à présent la question de la répartition des rôles entre les élus, les habitants et les techniciens.

Jean-Claude BONNEFON

Je dois dire que la concertation avec les acteurs locaux a appris aux élus et aux techniciens de mieux définir le rôle et la place de chacun. Les gens du comité de quartier nous ont ainsi interpellés sur plusieurs points. Ils ont par exemple demandé à pouvoir participer au choix des cabinets d'architecte, ainsi qu'aux réunions de chantier hebdomadaires. Je dois dire que nous

avons répondu favorablement à la première demande. En revanche, en ce qui concerne la seconde, nous avons jugé utile de ne pas tomber dans la confusion des rôles et de nous garder de nous inscrire dans une certaine démagogie.

Danielle SAUGE-GADOUD

Le principe mis en œuvre par la ville de Feyzin fut d'établir le plan de mandat à partir duquel les élus avaient pris différents engagements. Par ailleurs, une opération appelée 5/5 a consisté à réunir l'ensemble des agents de la ville afin qu'ils participent à des réunions thématiques. Cette initiative a donné lieu à la création de projets de pôle, étalés sur l'ensemble du mandat municipal. Ces projets de pôles doivent atteindre des objectifs annuels, réactualisés tous les ans.

Abdelkader DAMANI

Il arrive que certains techniciens reconnaissent ne jamais aller dans certains quartiers, alors que de leur côté, les habitants des quartiers sont bien évidemment conscients de la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie. A ce titre, le principe de confiance est essentiel. L'exemple du souk me paraît tout à fait éloquent : à première vue, le désordre est apparent ; pourtant, en y regardant de plus près, des systèmes d'organisations spécifiques sont en place et se montrent parfaitement opérationnels. Il importe à mon avis que les techniciens sachent tenir compte de cet état de fait afin d'agir de la façon la plus efficace possible. J'ajoute que les conditions de l'échange me paraissent essentielles, car elles conditionnent la suite de l'action. Encore une fois, la communication ne saurait être négligée.

Jean-Claude BONNEFON

Il est certain que le choix du mode d'expression est essentiel, car il conditionne la qualité de l'échange. A ce titre, le développement d'activités artistiques peut permettre de rendre véritablement compte de l'histoire et de l'âme d'un quartier. Nous avons ainsi mis en œuvre des ateliers de photos, mais également des groupes de mise en parole publique par le moyen du théâtre. J'ajoute que la mobilisation du monde scolaire est très importante.

Danielle SAUGE-GADOUD

En quoi ce type d'action témoigne-t-il de l'efficacité et de la pertinence du développement durable ?

Jean-Claude BONNEFON

La bonne participation des habitants aux élections locales et le faible score du Front National à Poitiers me paraît pouvoir permettre de tirer quelques enseignements sur ce point.

Philippe OUTREQUIN, La calade

Il est certain que les résultats électoraux constituent des éléments d'appréciation de la vie d'un quartier et de la réussite de la politique de la ville. Nous avons établi un certain nombre d'indicateurs permettant de mesurer l'impact des projets de développement durable. Je pense que le diagnostic doit se situer très en amont du projet, car s'il est essentiel de partir des besoins des habitants, il est également indispensable de disposer d'une approche globale du développement durable.

Christophe SIBIEUDE

Quel type de données le travail sur les indicateurs vous a-t-il permis d'envisager ?

Philippe OUTREQUIN

A partir d'un diagnostic, nous nous efforçons de définir les enjeux de développement durable pour un quartier. Je précise que nous essayons autant que possible d'associer les habitants à la définition de ces indicateurs.

Céline BRAILLON

Je voudrais signaler l'existence des travaux de Patrick Riveray consacrés à la mesure de la richesse et de la productivité. Son idée principale est de proposer une nouvelle conception de la richesse dans une finalité de meilleur développement humain. A ce titre, il importe de modifier nos modes de représentations et de donner à la notion de richesses et de valeur ajoutée une dimension nouvelle, qui ne soit plus strictement financière. Les politiques publiques s'en trouveraient alors considérablement transformées.

Christophe SIBIEUDE

Je propose que nous procédions à présent à un tour de table, en guise de conclusion.

Michelle MOREAU

En conclusion, je voudrais dire que ce qui coûte cher aujourd'hui peut nous permettre de faire des économies demain. Telle est la logique du développement.

Danielle POLIAUTRE

Nous devons sortir de la pensée unique. Les habitants ont le droit d'être associés à la réflexion consacrée au cadre de vie.

Philippe BLANCHER

Je voudrais dire que nous nous inscrivons actuellement dans des dynamiques lourdes de non-développement durable. Il est donc urgent de renverser la tendance. Il importe également de tenir compte de la notion de seuil critique.

Jean-Marie CHOSSON

Je voudrais préciser que l'Agenda 21 de la ville de Romans inclut la question de l'eau, les cantines bio, la coopération décentralisée et les opérations de renouvellement urbain, etc.

Maryline RATEAU

Je pense qu'il pourrait être essentiel que les acteurs de la sphère économique entendent ce qui a été dit aujourd'hui, car il me paraît très important de croiser les cultures et les méthodologies.

Le point de vue de François GUERY

Philosophe

La question de la citoyenneté et du développement durable peut être abordée comme une sorte de question du bac. Comment concilier la citoyenneté avec le développement durable ? Comment faire du développement durable une occasion de meilleure citoyenneté ? Nous savons que le développement entraîne des maux. Certains auteurs en viennent même à prédire la mort de la planète si les choses continuent. Je rappelle que la République consiste essentiellement au partage des biens. Aussi, dès lors qu'il n'y aurait plus que des maux à partager, nous pourrions également nous interroger sur le devenir de la République. Il est certain que l'installation de dispositifs qui comportent des nuisances ne peut obtenir l'assentiment de personne. Le débat public change donc radicalement dès lors que l'on porte sur le développement une appréciation négative. Nous sommes aujourd'hui dans un épisode de pessimisme intense, qui nous pourrions qualifier de modernité réflexive.

Nous avons développé aujourd'hui une puissance technique qui peut être absolument nuisible, laquelle nous permet toutefois de faire ce que nous ne pouvions pas faire auparavant. Jusqu'alors, nous recevions un monde en héritage que nous léguions ensuite sans que nous l'ayons changé. Nous étions donc redevables d'une génération à l'autre. Aujourd'hui, il est possible que nous n'ayons pas d'héritiers. Le dialogue d'égal à égal entre les générations est de fait rompu. Avons-nous le droit pour autant de priver nos héritiers de ce que nous-mêmes avons hérité ? De ce point de vue, le durable doit primer sur le développement, puisque nous n'avons pas à prendre le risque qu'un monde vivable ne puisse être légué de notre fait. Tout tourne donc autour de la question de la technique. Si le développement était durable, nous entrerions alors dans les conditions de la citoyenneté, c'est-à-dire du partage d'un monde acceptable. Beaucoup pensent néanmoins que tout développement est en réalité une croissance qui entraîne une croissance de la perte. Parler de développement durable revient donc à vouloir la chose, sans pourtant en porter la responsabilité. Quelle est donc cette étrange chimère qui s'appelle le développement durable ? La question méritait d'être posée.

Conclusion

Renzo SULLI

Maire d'Echirolles, conseiller général de l'Isère

Nous voyons bien que ce colloque, bien que riche, n'a pas permis d'aller au bout de notre réflexion. Tel était le risque de notre journée. Je vous fais néanmoins part de notre intention d'organiser de nouveau chaque année ce type de colloque, sans doute sur une journée et demie, afin d'organiser des ateliers et de permettre la participation plus importante des habitants. Mon souhait est effectivement que nous puissions continuer à créer et coproduire ensemble des projets de développement durable entre les élus, les habitants et les techniciens.

Je voudrais également vous signaler que nous avons beaucoup milité pour que le forum des autorités locales qui se tiendra à l'automne inclue un atelier consacré aux thématiques de développement durable et de développement. Je vous informe enfin qu'un réseau européen est sur le point de se constituer sur différentes thématiques, dont celle de la démarche participative. Nous aurons ainsi l'occasion d'élargir aux autres villes européennes notre débat sur la question de la citoyenneté, de l'environnement et du développement durable.

Partenaires et contacts

Partenaires financiers

Le Conseil Régional de Rhône Alpes

Le Conseil Général de l'Isère

La Métro (Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole)

Contacts

Michèle Prince Clavel, adjointe à l'environnement et au personnel

Tél. 04 76 20 63 00

Mission Environnement :

Valérie Vacchiani : tél. 04 76 20 64 47 vacchiani@ville-echirolles.fr

Catherine Bossis : tél. : 04 76 20 64 92 c.bossis@ville-echirolles.fr